



Termes de référence pour la sélection des services de consultants

Pays : BURKINA FASO

Nom du projet :

PROJET DE CREATION DE CENTRES D'EXCELLENCE AFRICAINS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CEA – BANQUE MONDIALE)

Titre des services de consultants :

**Maîtrise d'œuvre de suivi et de direction des travaux du projet
Centre d'Excellence Africain – CEA**

A) CONTEXTE GENERAL

Le projet Centre d'Excellence Africain – volet 2iE a pour objectif de consolider la capacité régionale de réponse de l'Institut au besoin de formation et de recherche de haut niveau dans des secteurs clés de développement de l'Afrique qui sont l'agriculture, l'eau et l'assainissement les énergies renouvelables et l'environnement.

Pour l'atteinte de ses objectifs, Le Projet Centre d'Excellence 2iE prévoit entre autres des travaux pour :

- le renforcement et le développement des laboratoires et plateformes pédagogiques (aménagement de laboratoires, sécurisation électrique des équipements, etc...);
- l'amélioration du cadre de vie des étudiants (aménagement de voiries et réseaux divers).

Dans le cadre de la mise en œuvre desdits travaux, le Maître d'Ouvrage (2iE) doit procéder à la sélection d'un bureau d'études d'ingénierie pour le suivi-contrôle de l'exécution.

L'objet des présents Termes de Références est de définir de façon générale les différents intervenants dans l'opération, les rôles de chacun et de détailler les prestations attendues de ce bureau d'Ingénierie chargé du suivi des travaux.

A1. PRESENTATION DES DIFFERENTS INTERVENANTS

A1.1 – Le Maître d'ouvrage

Le Maître d'ouvrage est la Fondation 2iE représenté par son Directeur Général par intérim, Monsieur Kouassi KOUAME. Il délègue cette maîtrise d'ouvrage à la Direction des Infrastructures et de la Maintenance qui sera l'interlocuteur de tous les intervenants. La Direction des Infrastructures et de la Maintenance est représentée par M. Amadou BOUREIMA.

La Direction des Infrastructures et de la Maintenance a un rôle de conseil technique à la Direction Générale. Elle valide toutes les options techniques et propose à la signature du Maître d'ouvrage tout document qui constitue aboutissement des discussions avec les autres parties prenantes. Elle propose à la signature ou valide en dernier ressort en particulier les dossiers de consultation, les contrats, les ordres de service, les décomptes. Elle propose les différentes recettes et réceptions des travaux. Elle gère les différentes questions techniques et administratives soulevées par les intervenants dans l'opération.

A1.2 – Le Maître d'œuvre

Dans le cadre du présent projet, 2iE compte s'associer les services d'un cabinet d'études pour assurer :

- ▶ la direction technique des travaux, le suivi technique de réalisation, la validation et la certification des décomptes ;
- ▶ la mission d'Ordonnancement-Planification-Coordination et assister le maître d'ouvrage dans les opérations de réception.

A1.3 – Les entreprises

Les entreprises seront sélectionnées par appel d'offres national.

L'entreprise sera tenue de faire valider ses plans d'exécution par le maître d'œuvre avant toute mise en œuvre.

A2 - OBJECTIF ET CONSISTANCE DU PROJET

A21 - Périmètre du projet

Le projet sera réalisé sur les deux sites de 2iE à Ouagadougou et Kamboincé.

A22 - Description du projet

Le projet comprend la réalisation des tâches suivantes :

✓ **Construction d'un Centre de Formation et de Démonstration en Eau et Agriculture (CFD/EA) sur le site de Kamboinsé**

Les travaux relatifs à la création du CFD/EA comprennent essentiellement :

▪ *un laboratoire d'agro-pédologie*

Ce laboratoire occupera l'actuel bâtiment K2.3 qui connaîtra un réaménagement et une extension.

▪ *une station de traitement d'eau en miniature*

Un local sera aménagé pour l'installation des équipements acquis à cet effet.

▪ *un laboratoire d'hydraulique*

Précédemment implanté sur le site K1 de 2iE, ce laboratoire sera transféré sur le site K2. Les bâtiments suivants seront aménagés à cet effet :

- actuel bâtiment K2.4 : il sera réaménagé pour constituer magasin de stockage de matériels et d'outils pour TP, un hangar pour les travaux pratiques et des locaux sanitaires ;
- Un nouveau bâtiment à usage de laboratoire sera construit pour permettre de transférer les équipements du site K1 vers le site K2.

▪ *une plateforme de travaux pratiques pour la filière WASH*

Elle servira de site de travaux pratiques pour les étudiants et les stagiaires en formation continue WASH. Les travaux de la plateforme concernent :

- l'aménagement de plateformes en béton armé pour supporter des tanks ;
- la construction d'un hangar/paillote ;
- la construction d'un puits busé.

✓ **Réalisation d'aménagements divers pour l'amélioration du cadre de vie des étudiants**

Ces travaux seront exécutés sur les sites de 2iE à Ouagadougou et Kamboinsé.

Ils concernent les travaux suivants :

- réhabilitation d'un caniveau d'évacuation d'eaux pluviales sur le site de Ouagadougou ;
- aménagement de deux (2) parkings deux roues pour étudiants respectivement de 80 places et 120 places sur le site d'extension de Kamboinsé ;
- l'aménagement d'un parking couvert pour 20 véhicules sur le site de Ouagadougou ;
- aménagements en pavés sur le site de Ouagadougou dans la zone de la salle de conférence et du complexe scientifique.

✓ **Travaux complémentaires et équipement du complexe scientifique et de recherche « Eau et Climat »**

Ces travaux concernent :

- la mise en place de cloisons en aluminium pour la répartition de l'espace (bureaux, salles de réunion, locaux sanitaires, etc...) au RDC, au R+1 et au R+2 du complexe scientifique ;
- l'extension du réseau informatique dans les zones aménagées ;
- le renforcement et l'adaptation du réseau électrique dans les zones concernées.

✓ **Renforcement et sécurisation de l'alimentation électrique des équipements des laboratoires**

Ces travaux concernent le suivi de la mise en œuvre des travaux de raccordement électrique interne entre le poste de livraison sur le site de Ouagadougou (acquisition et mise en place du poste par la SONABEL) et les postes de transformation internes ;

B) CHAMPS D'APPLICATION DES SERVICES

Les présents termes de référence ont pour objectif de permettre le recrutement du Bureau d'Ingénierie devant assurer la mission de suivi et de direction des travaux dans le cadre de l'exécution du projet, sous la supervision de la Direction des Infrastructures et de la Maintenance.

B1 - CONSISTANCE DES PRESTATIONS DU BUREAU D'ETUDES

Le bureau d'études aura en charge les prestations suivantes :

- a) Suivi et direction des travaux ;
- b) Réception des ouvrages.

B1.1. Suivi et Direction des travaux

Le Bureau d'Ingénierie sera chargé du contrôle et est seul garant de la responsabilité sur les ouvrages réalisés.

Il est chargé de :

- diriger les travaux conformément aux documents du marché, à la réglementation en vigueur et dans le respect du budget et des délais impartis ;
- contrôler la conformité des ouvrages avec le projet ;
- contrôler la qualité et la quantité des matériaux, ainsi que leur mise en œuvre ;
- contrôler le coût des travaux ;
- apporter un appui technique aux entreprises dans la préparation des plannings d'approvisionnement, de mise en place du personnel et d'exécution des travaux ;
- appuyer le projet dans l'initiation de lettres à l'attention des entreprises ;
- veiller au respect rigoureux des délais et proposer des plannings de rattrapage des retards ;
- apporter l'appui et l'encadrement techniques aux entreprises afin de les aider à respecter leur délais ;
- informer régulièrement le projet des mesures prises pour corriger les manquements des entreprises.
- proposer les versements d'acomptes ainsi que les paiements aux entreprises ;
- conduire les opérations de réception y compris la réception définitive ;
- assurer la gestion administrative des chantiers (courriers, avenants, ordre de services, etc...).

Le Bureau d'Ingénierie assurera un suivi permanent, organisera les visites de chantiers et les réunions de chantiers hebdomadaires et en rédige les procès verbaux. Les procès verbaux seront envoyés systématiquement au maître d'ouvrage. Le Bureau d'Ingénierie produira des rapports d'avancement mensuels, et un rapport final.

B1.2. Réception des ouvrages

Le Bureau d'Ingénierie assistera le maître d'ouvrage dans toutes les opérations de réception des ouvrages, dans tous les vices nés des relations avec les entreprises. Il en rédigera les PV et les expédie aux intervenants.

B2 - PERSONNELS ET MOYENS

Pour l'exécution de ses prestations, le bureau d'étude devra mobiliser au moins :

- Un Chef de Mission : il sera un Ingénieur du BTP ou de Génie Civil (niveau BAC + 5), ayant dix (10) ans d'expérience en matière d'études et suivi de réalisation de projets de bâtiment et de travaux publics. Il doit avoir réalisé au moins 5 projets dans les cinq dernières années dont les montants varient entre **200 et 500 millions FCFA**. Une copie des diplômes (ou équivalences) et attestations, et une déclaration prouvant qu'il est disponible pour toute la durée de projet sont à joindre à la soumission avec le curriculum vitae signé. Le Chef de Mission sera mis en place pour toute la durée de la Mission. Il sera chargé entre autres occupations de diriger et de coordonner les activités de la mission.
- deux (02) Techniciens supérieurs (Bac+2) projecteurs en matière de conception et d'exécution de bâtiments et travaux de VRD et ayant cinq (5) ans minimum d'expérience. Ils devront justifier de la conduite de 3 chantiers de constructions (bâtiments, voiries et réseaux divers) durant les trois dernières années (**montant variant entre 50 millions et 200 millions de FCFA**)

Pour chaque expert, fournir une copie certifiée du diplôme et une déclaration prouvant que l'intéressé a dans sa spécialisation qui le concerne, exécuté au moins les projets requis en les citant (nom du projet, dates, financement, contact du maître d'ouvrage). Joindre également le curriculum vitae mis à jour.

B2.3 Le personnel auxiliaire

Le consultant mobilisera en fonction de sa méthodologie le personnel auxiliaire et les équipes (hydraulique, électricité, informatique, etc.) qui lui permettront d'atteindre les résultats escomptés par le maître d'ouvrage.

Préciser le temps de travail en hommes mois estimé de la mission et de chaque intervenant.

B2.4 Matériel

Le consultant mettra à la disposition de son personnel, tous les moyens nécessaires à la réalisation des études et au contrôle des travaux et assurera la mise en place et le fonctionnement de sa propre logistique : locaux, bureautique, communication, transport, etc. Il reste entendu que les moyens en personnel et matériel seront présentés dans l'offre.

B3. REMUNERATION

La rémunération pour les missions définies ci-dessus est à proposer par les bureaux d'ingénierie dans leurs offres financières conformément aux indications fournies.

Le montant à conclure dans le cadre de la présente mission sera global, forfaitaire et non révisable.

C) RAPPORTS ET DELAIS

Les prestations seront fournies dans un délai de sept (7) mois à compter de la date de mise en vigueur du contrat.

Les rapports et dossiers suivants seront remis :

Rapport/Dossiers	Date
Rapport d'installation et démarrage des travaux	T0+1
Rapports mensuels de suivi de travaux	Chaque mois (T2 à T6)
Rapport de fin d'exécution de la mission	T0+7 mois

Les contenus de différents rapports seront discutés lors du démarrage de la mission.

D) CRITERES DE QUALIFICATION

➤ Personnel :

Pour l'exécution de ses prestations, le bureau d'étude devra mobiliser au moins :

- Un Chef de Mission : il sera un Ingénieur du BTP ou de Génie Civil (niveau BAC + 5), ayant dix (10) ans d'expérience en matière d'études et suivi de réalisation de projets de bâtiment et de travaux publics. Il doit avoir réalisé au moins 5 projets dans les cinq dernières années dont les montants varient entre **200 et 500 millions FCFA**. Une copie des diplômes (ou équivalences) et attestations, et une déclaration prouvant qu'il est disponible pour toute la durée de projet sont à joindre à la soumission avec le curriculum vitae signé. Le Chef de Mission sera mis en place pour toute la durée de la Mission. Il sera chargé entre autres occupations de diriger et de coordonner les activités de la mission.
- deux (02) Techniciens supérieurs (Bac+2) projecteurs en matière de conception et d'exécution de bâtiments et travaux de VRD et ayant cinq (5) ans minimum d'expérience. Ils devront justifier de la conduite de 3 chantiers de constructions (bâtiments, voiries et réseaux divers) durant les trois dernières années (**montant variant entre 50 millions et 200 millions de FCFA**).

Pour chaque expert, fournir une copie certifiée du diplôme et une déclaration prouvant que l'intéressé a dans sa spécialisation qui le concerne, exécuté au moins les projets requis en les citant (nom du projet, dates, financement, contact du maître d'ouvrage). Joindre également le curriculum vitae mis à jour.

➤ Expérience du cabinet :

- Avoir exécuté au moins 2 missions de suivi-contrôles similaires au cours des 5 dernières années ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaire annuel moyen de 100.000.000 FCFA au cours des trois dernières (2014, 2015 et 2016) ;
- Fournir les Etats financiers certifiés des trois dernières années (2014, 2015 et 2016) ;
- Fournir une capacité financière ou ligne de crédit de 30.000.000 FCFA